

# Savez-vous comment vérifier votre avertisseur de fumée ?



En cas d'incendie, votre avertisseur de fumée peut être défectueux ou la batterie peut être à plat. Pas de chance à prendre, les statistiques le démontrent, l'avertisseur de fumée sauve des vies.

Les statistiques démontrent que 78 % des incendies mortels se produisent dans des résidences entre 2 heures et 4 heures quand les occupants dorment. La plupart des décès sont attribuables à l'inhalation de fumée et non aux flammes. Les personnes âgées et les enfants de moins de cinq ans sont les plus vulnérables en cas d'incendie.

## Comment vérifier votre avertisseur de fumée ?

Il y a deux tests à effectuer : le volet sonore et la détection de fumée.

### Volet sonore

Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre aussitôt.

### Détection de la fumée

Vérifiez sa capacité à détecter la fumée à l'aide de la fumée produite par une longueur de 15 cm de corde de coton éteinte dans une assiette d'aluminium. N'utilisez pas la flamme nue ; éteignez et présentez la fumée produite sous l'avertisseur à une distance d'environ 30 cm.

### Mesure de sécurité

Si l'avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis. Disposez des matériaux incandescents utilisés pour cet essai à la poubelle, mais avant, passez-les sous l'eau.

## Des points importants :

- Ne jamais installer de pile rechargeable ;
- Installer un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée ;
- Les fixer à une distance de 10 à 30 cm du mur ou du plafond ;
- Remplacer son avertisseur de fumée tous les 10 ans. S'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile ou lors des essais, il doit être changé ;
- Si l'avertisseur se déclenche trop souvent, il suffit de l'installer un peu plus loin de la cuisine ou de la salle de bain ou d'opter pour un avertisseur à cellule photoélectrique ;
- Les propriétaires doivent fournir aux locataires un avertisseur de fumée fonctionnel. Cependant, il revient aux locataires d'assurer l'entretien et le changement de pile.